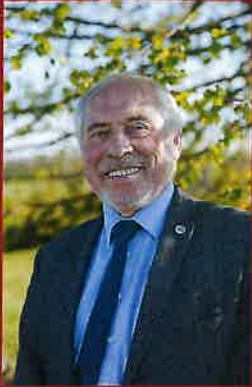


# Elections Départementales 2021

Département de la Côte d'Or : Canton d'ARNAY LE DUC

## Pierre POILLOT et Isabelle COGNARD



*Titulaires*

## Béatrice MOINGEON-HERMARY Laurent BERNOT



*Suppléants*

Madame, Monsieur

L'élection des 20 et 27 juin sera dans un contexte particulier. Notre équipe **habite et vit en permanence sur le canton**, et poursuivra l'action conduite pendant ces 6 ans. Elle a le soutien de nombreux élus locaux, et responsables associatifs, du Groupe des Forces de Progrès et de François PATRIAT.

**Nous représentons ce Terroir de Côte d'Or que nous aimons, qui doit valoriser sa ruralité, et être une terre d'accueil attractive après la crise; c'est notre conviction profonde. On peut y vivre en permanence, et y travailler, grâce à la présence d'entreprises dynamiques et performantes. Pendant 6 ans, nous avons porté ce message, été des élus de proximité, disponibles, présents aux CA de collèges, EHPAD, Conseils d'Ecole, participé à la plupart des manifestations organisées par les Associations. Nous avons assisté les entreprises, communes et personnes qui faisaient appel à nous pour tous les problèmes qu'elles rencontraient, que cela soit ou non de la compétence du Conseil Départemental. Nous avons porté haut les valeurs d'honnêteté, de respect de la parole donnée, de décence dans l'usage des fonds publics, de transparence !**

### **Travailler et Vivre au Pays doit être une réalité !**

**Si vous nous renouvez votre confiance, nous poursuivrons avec présence, rigueur, bon sens.**

**Proximité** : nous communiquerons nos coordonnées au public par l'intermédiaire des Mairies. Dès que possible, nous rétablirons des permanences sur rendez vous. **Nous serons présents chaque jour parmi vous !**

**Gestion rigoureuse et transparente des deniers publics** : diminution des frais de communication, édition trimestrielle du magazine, et présentation plus sobre; renoncer aux dépenses de « prestige ».

**Aménagement équilibré du Territoire** : Un effort doit être fait pour les routes départementales de nos territoires. Maintenir l'aide aux communes, avec **le principe de proximité, pour les services publics et marchands : écoles, commerces, artisans, réhabilitation de logements**, pour permettre l'installation de nouvelles familles. Maintien de tous les collèges. Les dispositifs PETITE VILLE de DEMAIN, et les CONTRATS DE RELANCE ET TRANSITION ECOLOGIQUE devront **enrayer le déclin démographique des zones les moins peuplées, créer un climat d'attractivité pour de nouveaux habitants**. Soutenir les commerçants et artisans par la pratique de la commande locale.

**Haut débit** : Nous avons accompagné le déploiement de la fibre au cœur du bourg. Nous soutiendrons « la fibre jusqu'à la maison » (qui a pris du retard), pour tous en veillant à la qualité de la réalisation, à la concertation, et ne pas entraîner la pose injustifiée, sans concertation, de nouveaux supports défigurant nos villages.

**Présence médicale** : Les Maisons de Santé de BLIGNY et POUILLY sont exemplaires. Sur NOLAY, ARNAY et LIERNAIS : Il faut poursuivre en ce sens, soutenir toutes les pistes, y compris, si nécessaire, celle de **praticiens salariés**.

# Elections Départementales 2021

Département de la Côte d'Or : **Canton d'ARNAY LE DUC**

**L'EAU :** Depuis 35 ans, l'action du Syndicat de Chamboux, est remarquable, dans un contexte particulier à la jonction de 3 bassins versants, et nous met à l'abri des difficultés, malgré les sécheresses avec un tarif correct, des dépenses minimales, et une solidarité sur tout le territoire, pour tous les usages domestiques et agricoles.

**Le schéma de sécurisation a été étudié clairement en concertation avec tous les acteurs : modernisation de l'unité de GROSBOIS, diminution des prélèvements sur l'OUCHE.** Nous poursuivrons la démarche avec nos principes de proximité, meilleur garant d'une bonne gestion; et mise en œuvre de projet adapté à la réalité.

**La voirie communale :** La modification des règles a entraîné une baisse des subventions, pour les communes les plus modestes, et l'enveloppe n'est consommée qu'aux 2/3. Nous demandons que les règles soient revues.

**L'urbanisme :** Le développement du territoire nécessite que des habitants puissent rester ou s'y installer. Les refus des projets de nouvelles habitations sont inacceptables. Les PLU, ou cartes communales, sont inadaptées en dehors des bourgs centre. **Nous poursuivrons le dialogue que nous avons initié avec l'Etat, pour retour au bon sens.**

**Soutien à la vie associative et à la jeunesse :** la crise a prouvé, si besoin était, combien la vie associative dans tous les domaines : sport, culture, jeunesse, musique, anciens combattants, seniors était indispensable à la vitalité des territoires. Notre canton recèle une richesse qu'il faut encourager. **Ce tissu de bénévoles qui a souffert de la crise sera le maillon fort pour retrouver la convivialité, après la crise.** Outre le maintien du FAVA (fonds de 24.000 € actuellement), **nous serons, comme aujourd'hui, présents avec un soutien financier personnel.** Nous devons redonner espoir à nos jeunes, marqués par le confinement, qui aspirent à un avenir meilleur.

**Transports :** Cela relève de la Région et des COMCOM. En tant qu'élu de proximité, nous défendrons **la gratuité et proximité des transports scolaires, les Transports à la Demande,** indispensables pour éviter l'isolement.

**Services à la personne, la solidarité :** C'est une mission essentielle du Département. Nous continuerons d'être présents auprès des structures, en charge de ces domaines : ADMR, Mission Locale Rurale, SERVICE AUXOIS SUD, Centres Sociaux, en soutenant leurs actions avec revalorisation des prises en charge (aide à domicile). L'APA à domicile ou en Etablissement doit prendre en compte les moyens des familles, et l'accès à l'Aide Sociale étendu à tous les EHPAD. La crise est difficile pour eux et les Foyers accueillant les Handicapés, nous resterons à leurs côtés.

**Soutien à l'agriculture :** Nous soutiendrons l'accord cadre actuel (3Millions €/an), **avec accentuation de la diversification, des circuits courts, du maintien d'un nombre élevé d'agriculteurs, de pratiques respectueuses de l'environnement, et du soutien aux éleveurs.** Il doit prendre en compte la nécessaire évolution du modèle, ainsi que les questions nouvelles comme la gestion de l'EAU. La crise a révélé le désir du « local ». Les Plans Territoriaux d'Alimentation doivent améliorer la situation. Soyons concrets : notre territoire est excédentaire en production. **Les circuits courts auront une dimension économique avec une plus value pour les agriculteurs s'ils intègrent les agglomérations !** Créer des Plans, débattre du Conseil Départemental d'Alimentation, ne suffit pas ! Il faut organiser ce partenariat, Campagnes / Villes, et être cohérent : la qualité coûte (un peu) plus cher que le courant ! Il faut l'assumer pour les restaurations collectives : Ecoles, Collèges, EHPAD...

**Tourisme :** C'est un axe d'attractivité et de développement économique du territoire. Le Département doit engager un nouveau projet de Voie Verte ou Véloroute, reliant le Canal à POUILLY et le secteur de NOLAY, jusqu'aux itinéraires existants en Saône et Loire pour compléter le maillage. L'équilibre des territoires le justifie.

**Transition énergétique et écologique :** Le domaine des énergies renouvelables a une véritable dimension économique et environnementale. Le secteur POUILLY BLIGNY est exemplaire. Les projets d'énergies renouvelables, les chaufferies bois, et la rénovation thermique des Bâtiments, sont à soutenir.

**Les 20 et 27 juin, votez Isabelle COGNARD / Pierre POILLOT**

**Travailler et Vivre au Pays**